

Accueil de loisirs

L'Ilot Minots



Saint Michel en Brenne

**Vacances de la
TOUSSAINT 2018**

**Du Lundi 22 Octobre
au Vendredi 2 Novembre 2018**

Pour les 3-13 ans

**Organisé par la Communauté de
Communes Cœur de Brenne**

Avec la participation financière de :



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

LES HORAIRES

Les activités débuteront à 9h00 et se termineront à 17h30, au centre de Saint Michel en Brenne.
Une garderie est ouverte : le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30.

LES ACTIVITES

En lien avec le projet pédagogique, les activités seront adaptées à l'âge des enfants.
L'encadrement sera assuré par des animateurs diplômés, sous la responsabilité d'un Directeur titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur et d'animateur.

Un thème par semaine.

THEMES :

Semaine 1 du 22 au 26 Octobre: Art & co

Semaine 2 du 29 Octobre au 2 Novembre: La ballade des gens heureux

INSCRIPTIONS

Inscription minimum 3 jours par semaine.
Un courrier de confirmation vous sera adressé.

Pré-inscription :

Coupon-réponse à retourner avant le vendredi 12 octobre 2018 à la **Communauté de Communes Cœur de Brenne - 1 Rue du Prieuré - 36290 Saint Michel e Brenne**

Ou par mail : clsh@coeurdebrenne.fr

-----✂-----

NOM	PRENOM	Date de naissance	Semaine du 22 au 26 Octobre					Semaine du 29 Octobre au 2 Novembre			
			L	Ma	M	J	V	L	M	Me	V

Parents : Mr, Mme

Adresse complète :

N° de téléphone :

Mail :

Régime général : CAF MSA Autres Quotient : N° allocataire

LES TARIFS



QF	Tarifs journée pour 1 enfant	Tarifs à partir du 2 ^e enfant (-10%)	Tarifs enfant hors territoire (+5%)
0 à 565 €	5,65	5,09	5,93
566 à 765 €	7,70	6,93	8,09
766 à 965 €	10,45	9,41	10,97
966 € et plus	12,40	11,16	13,02

→ Le tarif journalier vous concernant devra être multiplié par le nombre de jours d'inscription.

Les déjeuners, goûters et sorties sont compris dans le tarif.



RECOMMANDATIONS :

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous sommes amenés à limiter le nombre d'enfants inscrits :
Inscrire votre(vos) enfant(s) au dernier moment, c'est prendre le risque qu'il n'y ait plus de place.

La facturation se fait à l'issue de la période de centre de votre enfant.

En cas d'absence, la journée sera déduite uniquement sur présentation d'un certificat médical

**Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les
accueils de Loisirs en consultant le site**

<http://www.coeurdebrenne.fr/mon-coeur-de-brenne/enfance/accueil-de-loisirs/>

Pour tous renseignements, contactez-nous :

- au service Accueil de Loisirs Sans Hébergement:



02.54.38.59.56 / 06.16.64.81.78 / 06.82.43.83.44



clsh@coeurdebrenne.fr

.....
Pendant la période de centre vous pouvez joindre les animateurs au

02.54.38.59.48

.....

Rappel :

**L'accueil de Loisirs l'Ilot Minots est ouvert tous les mercredis de l'année
scolaire ainsi que pendant les vacances de la Toussaint, de février, de
printemps et d'été (pendant 6 semaines).**



Communauté de Communes Cœur de Brenne

1 Rue du Prieuré

36290 Saint Michel en Brenne